



# INFORMATIONS SUR LE CONCOURS D'ART

© Sa Majesté le Roi, Chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2023.

## Concours d'art pour le Timbre et les lithographies sur la conservation des habitats fauniques du Canada

Habitat faunique Canada est fier d'annoncer l'espèce sélectionnée pour le Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada pour 2025 :  
**le Fuligule milouinan (*Aythya marila*)**

### Comment participer :

*Nouveaux et nouvelles artistes de la faune* : présentez des échantillons de votre travail à [kgraham@whc.org](mailto:kgraham@whc.org) afin que nous puissions prendre en considération votre candidature

*Artistes de la faune invité(e)s* : soumettez votre intention de participer en ligne sur <https://whc.org/fr/le-timbre/concours-dart/>

### Dates à retenir :

L'intention de participer : au plus tard le **25 août 2023**

Les œuvres d'art originales soumises à HFC : avant le **31 octobre 2023**

### Prix :

**5 000 \$ en espèces et plus encore (voir détails à la page 5)**



*La peinture inaugurale en 1985 par Robert Bateman  
« Couple de malards – Début d'hiver »*

## CONTEXTE DU PROGRAMME

Chaque année, tout commence par un concours national d'art faunique. Des Canadiens et des Canadiennes étant des artistes spécialistes de la faune soumettent leur peinture à HFC dans l'espoir qu'elle soit sélectionnée pour figurer sur le Timbre et les lithographies sur la conservation des habitats fauniques au Canada.

Un groupe de spécialistes se réunit afin d'examiner et de juger les œuvres soumises. Les membres du jury comprennent des spécialistes dans les domaines de l'espèce sélectionnée, de l'habitat, de l'art, de la production de timbres ainsi qu'un représentant d'Environnement et Changement climatique Canada.

Le jury juge les peintures de façon anonyme (c'est-à-dire qu'il ne sait pas qui a peint quelle œuvre).

La peinture gagnante est reproduite en lithographies et miniaturisée sous forme de timbre!

Ce Timbre est vendu en tant qu'objet de collection et est également apposé pour valider le permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada (qui est acheté principalement par ceux et celles qui chassent la sauvagine).

**Chaque année, nous choisissons quelle sera l'espèce qualifiée de sauvagine ou d'oiseau migrateur considéré comme gibier. Cette année, il s'agit du Fuligule milouinan (*Aythya marila*).**

Ce timbre a généré plus de 64 millions de dollars en fonds qu'HFC a pu investir pour soutenir plus de 1 600 projets de conservation! Qui aurait cru que l'art pouvait soutenir la conservation!?



# CE QUE NOUS FAISONS

*Image de l'oeuvre lauréate du concours d'art HFC 2021 -  
« Sur létañf doré - Garrot à oeil d'or » par Ric Sluiter*

Fondé en 1984, Habitat faunique Canada est un organisme de bienfaisance national, non gouvernemental, sans but lucratif axé sur la conservation. Nous fournissons des subventions à des organisations œuvrant dans le domaine de la conservation animées des mêmes idées, et ce, partout au Canada. L'un de nos programmes de subventions est financé par la vente du Timbre sur la conservation, qui débute chaque année avec le concours national d'art faunique d'Habitat faunique Canada.

## Les programmes de subventions que nous offrons actuellement :

- **Initiative du Timbre sur la conservation des habitats** : ce programme appuie les projets de conservation, de restauration ou d'amélioration des habitats (demandes de financement entre 10 001 \$ et 150 000 \$), ainsi que les projets d'intendance, qui mettent l'accent sur les milieux humides, la sauvagine et les oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Ce programme est financé par la vente du Timbre sur la conservation!
- **Fonds pour les organismes de conservation (sous le Plan de conservation du patrimoine naturel)** : Ce programme appuie les organismes de conservation canadiens pour l'acquisition de terres qui permettront de contribuer à la concrétisation des éléments terrestres et des eaux intérieures du premier objectif des buts et objectifs du Canada en matière de biodiversité, ainsi que la protection de l'habitat en vue du rétablissement des espèces en péril.
- **Programme d'action communautaire pour la conservation** : Ce programme appuie les plus petites organisations (demandes de financement entre 1 000 \$ et 10 000 \$) dans leurs efforts de conservation au sein de leur communauté, et ce, grâce à des projets qui favorisent le rapprochement de la population canadienne avec la nature, la participation des jeunes à des activités de conservation ou l'offre de programmes éducatifs sur la conservation.





Image de l'oeuvre lauréate du concours d'art HFC 2011 -  
« Près du rivage – Canard d'Amérique » par W. Allan Hancock

# ADMISSIBILITÉ

## Les participant(e)s admissibles au concours d'art sont :



- Résident(e)s du Canada;
- Résident(e)s permanent(e)s;
- Si la personne qui participe est âgée de moins de 18 ans, une lettre de consentement du ou des parents ou responsables de la garde légale est requise avec la soumission de l'intention de participer.

## Les participant(e)s non admissibles au concours d'art comprennent, sans s'y limiter :



- Les organisations ou les particuliers à l'étranger;
- Les personnes qui ont déjà gagné le concours ou celles qui ont été mandatées pour réaliser une peinture du Timbre sur la conservation au cours des trois dernières années;
- Les membres du jury du concours, les employé(e)s et les membres du Conseil d'administration d'HFC, les employé(e)s du ministère de l'Environnement du Canada ou les député(e)s, leur famille immédiate et leurs proches parents.





# PRIX POUR LE OU LA GAGNANTE

Image de l'œuvre lauréate du concours d'art HFC 2008 –  
« L'étang aux nénuphars – Éristatures rouges »  
par Patricia Pepin

## Les prix et les avantages offerts à l'artiste gagnant(e) sont les suivants :

- Un prix en espèces de 5 000 \$ offert par HFC;
- Une entente de consignation pour vendre certains produits;
- Une commission provenant des ventes de certains produits réalisées par HFC (reçue sous forme de chèques trimestriels);
- Une peinture sous forme de timbre apposé sur le permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier;
- La mention de l'œuvre dans des rapports publiés à l'échelle nationale et internationale, comme Habitat Matters et le rapport annuel d'Habitat faunique Canada.



L'artiste ayant remporté le concours peut dire avec fierté qu'il ou qu'elle soutient directement les efforts de conservation au Canada! Grâce à notre concours d'art, Habitat faunique Canada permet chaque année de réunir l'art et la conservation. La vente de l'œuvre de l'artiste lauréat(e) permettra à Habitat faunique Canada d'obtenir des fonds précieux pour soutenir des organisations vouées à la conservation partout au Canada.





# PRIX SECONDAIRES

## Deuxième et troisième prix

En 2022, Habitat faunique Canada (HFC) a mis en place un deuxième et un troisième prix afin de mieux souligner la contribution des artistes au concours. Outre le premier prix d'une valeur de 5 000 \$, nous offrons maintenant un deuxième et un troisième prix d'une valeur respective de 2 000 \$ et de 1 000 \$.

## Couverture des frais d'expédition

Également en 2022, HFC a éliminé les frais d'inscription de 30 \$, qui servaient à couvrir les frais d'expédition. Afin de mieux soutenir les artistes canadiens de la faune et de minimiser le fardeau financier du concours, l'organisme assume désormais ces coûts.

Avant d'expédier votre oeuvre, veuillez communiquer avec Jennifer Collard, coordonnatrice du Bureau, à [jcollard@whc.org](mailto:jcollard@whc.org). Nous vous enverrons une étiquette d'expédition à apposer sur votre colis et planifierons une cueillette par Purolator.





Image de l'œuvre lauréate du concours d'art HFC 1998 –  
« Harmonie matinale – Fuligule à collier »  
par Liz Mitten Ryan

# L'ESPÈCE

## Fuligule milouinan (Aythya marila)

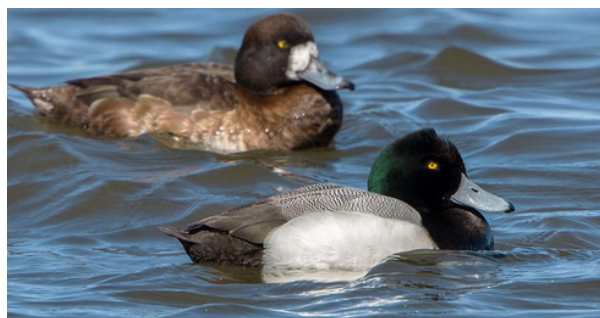
Le fuligule milouinan est un canard plongeur de taille moyenne présent dans les lacs et les étangs d'Amérique du Nord et d'Europe. Il se reproduit dans la toundra et est le seul canard plongeur dont la répartition est circumpolaire.



Mention de source : <https://identify.whatbird.com>

### Particularités dont il faut tenir compte au moment de peindre :

- Les lignes directrices du concours indiquent une paire accouplée ayant un plumage nuptial.
- Forme du corps : oiseaux de taille moyenne avec des têtes arrondies et un œil jaune vif.
- Le mâle se reconnaît à sa tête, à sa poitrine et à sa queue noires, qui contrastent avec ses flancs blancs et son dos gris. On peut percevoir les plumes verdâtres et iridescentes sur sa tête seulement dans des conditions d'éclairage précises.
- La femelle, contrairement au mâle, est de couleur brune et arbore quelques taches blanches sur la tête et autour du bec.



Plumage nuptial  
Mention de source : <https://centralflyway.org>



Mâle et femelle en vol : *Fuligule milouinan*  
Mention de source : <https://www.allaboutbirds.org>

# L'HABITAT

## *Fuligule milouinan* (*Aythya marila*)

Le fuligule milouinan niche au sol au bord des lacs et des étangs. Son nid, qui est en forme de soucoupe, est composé d'herbes et de duvet produit par les femelles. Pendant la reproduction, le fuligule milouinan privilégie les milieux humides dépourvus d'arbres tandis qu'en période de migration, il utilise plutôt les lacs de grande taille. Au Canada, on le retrouve le long de sa voie migratoire dans les eaux peu profondes des Grands Lacs, où il se nourrit de plantes et de graines ainsi que d'invertébrés aquatiques tels que des mollusques, des insectes et des crustacés.

De loin, il est pratiquement impossible de distinguer le fuligule milouinan du petit fuligule. Mais, si on les observe de plus près, on remarque que le fuligule milouinan a la tête arrondie, tandis que le petit fuligule a la tête pointue.

Votre peinture doit présenter un habitat adéquat, réaliste et précis. Il faut donc que le caractère saisonnier et la verdure correspondent à la période de l'année que vous souhaitez représenter. Veuillez ne pas inclure d'espèces végétales envahissantes.



Mâle en plumage nuptial : *Fuligule milouinan*  
Mention de source : <https://www.allaboutbirds.org>



Femelle en plumage nuptial : *Fuligule milouinan*  
Mention de source : <https://www.allaboutbirds.org>





# EXIGENCES TECHNIQUES

Image de l'œuvre lauréate du concours d'art HFC 2009 –  
« Terre humide nordique – Petits fuligules »  
par Robert Bateman

## Exigences pour les dimensions :

- Conception horizontale
- Créée sur une surface plane et dure qui peut tenir debout sur un chevalet avec peu ou sans aide.
- Pour être acceptées, les soumissions doivent être de l'une des dimensions suivantes :
  - 12 po x 18 po | 12 po x 16 po | 11 po x 14 po | 6 po x 8 po
- Les peintures soumises doivent être correctement proportionnées pour convenir aux formats de reproduction :
  - Reproduction de lithographie à tirage limité :
    - 165,1 mm de haut x 228,6 mm de large (6,5 po de haut x 9 po de large)
  - Miniaturisée en un Timbre de conservation :
    - 30 mm de haut x 48 mm de large (1,25 po de haut x 2 po de large)

## Composition :

- La peinture doit avoir un espace de contraste uniforme dans un coin (une zone « libre ») d'environ 7,5 po x 4 po pour que le texte du Timbre puisse y figurer.



Image originale gagnante 2023

Timbre définitif de 2023



# EXIGENCES TECHNIQUES

Image de l'œuvre lauréate du concours d'art HFC 2017 –  
« Tranquillité au bord de l'eau – Bernaches du Canada »  
par Angela Lorenzen

## Médiums :

- L'œuvre présentée doit être une peinture originale multicolore selon le médium choisi par l'artiste. Aucune reproduction numérique, pastel ou mécanique n'est autorisée.

## Identification :

- **Aucune signature, date ou initiales ne doivent figurer sur la peinture**
  - Notre processus de sélection est entièrement anonyme.
  - Chaque œuvre est identifiée par un numéro (photographiée et étiquetée avec ce numéro).
    - Si votre œuvre est sélectionnée, elle vous sera retournée pour signature.



## Framing:

- **Pas d'encadrement – soumettez votre œuvre non encadrée**
  - Nous vous encourageons à utiliser un emballage solide et une couverture en plexiglas pour protéger votre œuvre.
  - Si les œuvres du concours sont exposées, HFC fournira le présentoir et l'encadrement temporaire appropriés.





Image de l'œuvre lauréate du concours d'art HFC 2010 – « Printemps au marais – Sarcelle d'hiver » par Pierre Girard

# RECADRAGE DU TIMBRE

## Réduction de la peinture :

La peinture gagnante sera réduite à la dimension du Timbre. Le défi de la miniaturisation de la peinture représente le principal motif d'élimination lors du premier tour de l'évaluation.

Le tableau doit être peint de manière que :

- Les oiseaux peuvent être réduits à une taille miniature tout en étant visibles.
- La peinture n'est pas trop sombre, chargée ou peu contrastée.

## Autres considérations :

En fonction de la composition de la peinture gagnante, le Timbre pourrait être conçu dans l'un des deux formats suivants :

1. La peinture entière est utilisée pour créer le Timbre,
2. La peinture est recadrée pour créer le Timbre (exemple de notre Timbre 2016 ci-dessous).

**Remarque :** Les lithographies sont créées à partir de l'image entière de la peinture.

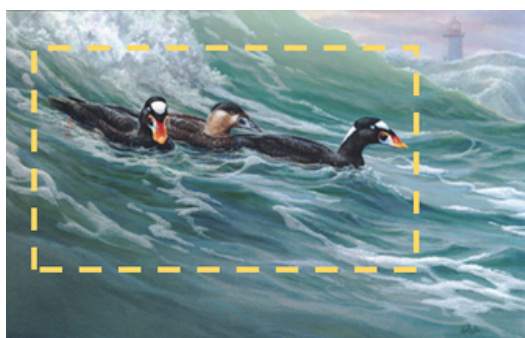


Image originale gagnante de 2016

Timbre définitif recadré de 2016



# SOUMISSION DE LA PEINTURE

*Image de l'œuvre lauréate du concours d'art HFC 2000 –  
« Nouvelle saison – Grue du Canada » par Ken Ferris*

## Nouveaux et nouvelles artistes de la faune :

- Faites part de votre désir de participer et envoyez des échantillons de votre travail à Kylie à l'adresse [kgraham@whc.org](mailto:kgraham@whc.org).
- Les échantillons doivent inclure des exemples empreints de réalisme avec différentes espèces ainsi que des paysages et des habitats variés.
- HFC examinera vos échantillons et vous fera savoir si vous avez été invité(e) à participer!

## Artistes de la faune invité(e)s :

- Intention de participer :
  - Soumettez votre formulaire pour l'intention de participer en ligne au plus tard le **25 août 2023**.
- Soumission à HFC avant le **31 octobre 2023** :
  - Peinture originale du Petit garrot (pas de pastel, d'art mécanique ou numérique)
  - Entente avec l'artiste signée

Soumettez votre **intention de participer** entre le **28 juillet 2023** et le **25 août 2023**.

**Date limite pour soumettre les œuvres d'art à HFC :**  
**31 octobre 2023**



*Image de l'œuvre lauréate du concours d'art HFC 2018 – « Teintes d'automne – Canard branchu » par Pierre Girard*

# PROCESSUS DE SÉLECTION

Les peintures originales dont la livraison est datée du 31 octobre 2023 ou avant seront prises en considération pour le concours d'art du Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada 2025.

En raison de la pandémie de COVID-19, le concours d'art s'est tenu en ligne lors des deux dernières années. Bien que le concours en mode virtuel comporte plusieurs avantages, il est toujours préférable de se rencontrer en personne. C'est pourquoi nous considérons actuellement la possibilité d'organiser un concours en présentiel. Qu'il se tienne en personne ou en ligne, le concours aura lieu à la mi-novembre 2023.

## **Votre peinture sera notée selon les critères suivants :**

- Exactitude de l'anatomie et de l'habitat de l'espèce (plumage nuptial et paysage approprié);
- Possibilité de conserver les détails de votre composition lorsqu'elle est miniaturisée à la taille du Timbre;
- Composition artistique (réalisme, perspective originale, utilisation de la lumière, les couleurs, la technique);
- Originalité (attire pour ceux et celles qui collectionnent l'art et les timbres ou qui chassent la sauvagine);
- Dimensions de la peinture (celles-ci sont indiquées dans la section « Exigences techniques »).

## **Questions?**

Si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements ou de l'aide pour remplir votre demande, veuillez contacter **Kylie Graham, Gestionnaire de projets** par courriel [kgraham@whc.org](mailto:kgraham@whc.org).

